



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Agriculteurs et petits entrepreneurs : Peut-on faire des comparaisons ?

Mr Lucien Bourgeois, Monsieur Sylvain Maresca

Citer ce document / Cite this document :

Bourgeois Lucien, Maresca Sylvain. Agriculteurs et petits entrepreneurs : Peut-on faire des comparaisons ?. In: Économie rurale. N°169, 1985. pp. 3-4;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1985.3181>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1985_num_169_1_3181

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Agriculteurs et petits entrepreneurs PEUT-ON FAIRE DES COMPARAISONS ?

POURQUOI UNE SESSION SUR LES COMPARAISONS AVEC LES AUTRES SECTEURS DE L'ECONOMIE ?

La Société française d'économie rurale n'échappe pas aux tendances corporatistes habituelles dans le secteur agricole. Comme dans tous les organismes liés à l'agriculture, la spécificité y est souvent considérée comme une donnée « incontournable ». Ce n'est pas étonnant quand on sait que la plupart de ceux qui écrivent dans *Economie Rurale* ou de ceux qui participent aux sessions font partie d'organismes peu en rapport avec les autres secteurs. De plus, même la recherche et l'enseignement supérieur sont différents pour l'agriculture. C'est dire l'étendue du particularisme.

Il était donc tentant de se donner les moyens d'examiner si les spécificités étaient aussi importantes qu'on le pensait. Au niveau de l'organisation de la session, cela n'a pas été facile à réaliser, car les « agricoles » tenaient à leurs spécificités pour préserver leurs domaines et les « non-agricoles » étaient surpris de l'intérêt subit de la part d'un secteur avec lequel ils n'entretiennent habituellement aucune relation.

Après une prospection systématique vers des laboratoires de recherches et des organisations professionnelles des autres secteurs, un certain nombre d'intervenants ont accepté de relever ce défi. Ils ont été rejoints par des chercheurs, des enseignants et d'autres spécialistes du secteur agricole.

Au total, 40 interventions et plus de 50 intervenants sur un thème qui s'annonçait difficile. Le pari a été gagné.

POURQUOI UNE SESSION SUR L'ENTREPRISE ?

Le thème de l'entreprise a été un peu délaissé par les économistes français généralement beaucoup plus préoccupés d'études macro-économiques que d'études micro. Le grand Colbert n'a pas fini de faire des ravages ! Même dans le secteur agricole, il est en France plus « noble » de s'intéresser à la gestion des marchés et à toutes les interventions de l'Etat plutôt qu'à la gestion des exploitations.

C'est dommage, car on s'aperçoit, surtout dans une période de crise de restructuration, que les raisonnements sur les moyennes ne suffisent pas et qu'il faut affiner les analyses. Une meilleure compréhension du fonctionne-

ment des entreprises pourrait nous permettre de mieux analyser la formation de la richesse.

Ce n'est pas un hasard s'il existe encore aujourd'hui une grande confusion de vocabulaire entre gestion et comptabilité. Il faut reconnaître que notre attente n'a pas été comblée et qu'on a du mal à trouver des intervenants sur ce sujet, aussi bien dans le secteur des IAA que dans les autres secteurs de l'économie.

POURQUOI UNE SESSION SUR LA PETITE ENTREPRISE ?

Le secteur agricole est constitué d'une multitude d'exploitations. Au moment où l'on redécouvre publiquement les vertus de la petite entreprise, il était tentant de comparer ces exploitations agricoles aux autres petites entreprises qui existent dans l'économie française.

Depuis le début de ce que nous appelons la crise économique, force est bien de constater la faillite des dogmes anciens sur la supériorité intrinsèque de la grande entreprise. On s'est aperçu, en effet, que les « petites » entreprises pouvaient avoir dans certaines circonstances plus de souplesse pour s'adapter à un environnement qui change rapidement. L'agriculture est un excellent champ d'observation de ce phénomène puisque, dans les dix dernières années, la croissance de la production y a été plus rapide que dans l'industrie. Ce n'est bien évidemment pas sans poser de nombreux problèmes au niveau de la commercialisation, du financement ou de la transmission de l'outil de production entre générations.

Faute de trouver des spécialistes du fonctionnement effectif des diverses sortes de petites entreprises, nous avons centré le débat sur leurs particularités en organisant des confrontations entre secteurs sur certains thèmes dans le cadre des nombreux groupes de travail.

Au moment où les difficultés économiques exacerbent les corporatismes de toutes sortes, puisse cette réflexion favoriser les initiatives dynamiques. L'« entreprise » qu'a constituée cette session de la SFER aurait alors pleinement atteint son objectif.

Les organisateurs de la session :

Lucien BOURGEOIS

Sylvain MARESCA

LE DÉROULEMENT DE LA SESSION

LES SOCIOLOGUES EN VEDETTE

La première journée était consacrée aux séances plénières. La première matinée ne comptait pas moins de quatre intervenants. M. Albert de l'INSEE nous a expliqué les difficultés rencontrées pour construire un appareil statistique fiable sur les entreprises du commerce. Mme Jaeger de l'Université de Reims, nous a permis de mieux comprendre comment les petites entreprises artisanales pouvaient résister à la concurrence de l'industrie sur certains créneaux.

M. Zarca du CREDOC nous a expliqué comment s'est constituée l'organisation professionnelle de l'artisanat. Ce terme d'« Artisanat » a aujourd'hui une signification évidente. Ce n'était pas le cas il y a 100 ans. Pour nos grands-parents, il n'était pas évident de classer dans la même catégorie sociale le boulanger et le petit fabricant de chaussures.

En fin de matinée, M. Maresca de l'INRA s'est essayé à une comparaison entre l'agriculture et les autres secteurs. Sa prestation servait un peu de synthèse à la matinée en

reprenant les acquis des interventions précédentes et surtout en ouvrant des pistes pour les recherches à entreprendre. Puisse son message être entendu, afin que l'on parvienne à un décloisonnement qui serait profitable à tous.

LE STATUT JURIDIQUE DES ENTREPRISES : BIEN DIFFICILE DE SATISFAIRE TOUT LE MONDE

L'après-midi était consacrée à un débat sur le statut juridique de la petite entreprise. L'actualité nous avait favorisé, car la session de la SFER se tenait en pleine période de discussion d'un nouveau statut juridique adapté à la petite entreprise. Qui plus est, on discutait même d'un projet de loi commun à l'agriculture et aux autres secteurs.

Le débat fut animé grâce à l'éloquence et à la force de conviction du rapporteur de la loi à l'Assemblée Nationale, M. Gouzes. Mais M. Lafortune, Magistrat, représentant le Ministère du commerce et de l'artisanat, nous a montré que la marge de manœuvre n'était pas importante car on se heurtait vite aux grands principes du droit français. Qui aurait imaginé que la réforme du droit des sociétés agricoles pouvait mettre en péril la Constitution ! M. Servolin de l'INRA, Mme Legrand de l'UGEA et M. Marie du CENAG ont ouvert un débat qui a suscité de nombreuses observations.

DANS LES GROUPES, UN TRAVAIL A POURSUIVRE

Le lendemain, les participants se sont répartis dans cinq groupes de travail différents par demi-journée. Certains thèmes auraient pu faire l'objet d'une session à eux seuls. A signaler en particulier, le groupe qui a traité de la transmis-

sion des entreprises avec la prestation de M. Callu, Vice-Président de la Chambre de commerce de Versailles et celles de MM. Pillebout, Berger et Dozat, spécialistes de ce problème dans l'agriculture. D'une façon générale, les participants au groupe ont été impressionnés par l'intérêt des comparaisons entre secteurs. On a eu la surprise de constater, par exemple, que les problèmes bien connus du développement agricole étaient peu différents de ceux que connaissaient les secteurs de l'artisanat, du commerce ou de la petite industrie. Après cette constatation, peut-on espérer que les protagonistes prendront l'habitude de continuer à travailler ensemble ?

LA PETITE ENTREPRISE : LA SOLUTION A LA CRISE !

De tout ce travail, peut-on en conclure que la petite entreprise a encore un bel avenir devant elle ? Va-t-elle se généraliser ? Ce n'est pas évident quand on constate que même sur le marché extrêmement porteur que constituait la micro-informatique, IBM a réussi à reconquérir la première place.

En définitive, la solution est assez évidente à trouver ! Il faut des entreprises faciles à créer, dynamiques, performantes, en un mot très souples et mouvantes mais qui soient en même temps solides et pérennes pour rassurer les banquiers et offrir des conditions de vie normales à ceux qui sont concernés (vacances, formation permanente).

Reconnaissons qu'il nous faudra tous avoir beaucoup d'imagination pour trouver les solutions d'avenir. Mais, n'était-ce point là notre objectif en proposant cette session ?

L.B.

UNE SESSION POUR OUVRIR DES PISTES DE RECHERCHE

La confrontation n'était pas le seul objectif de cette session. Il s'agissait également de proposer des thèmes de réflexion communs et, pourquoi pas, d'ouvrir des pistes de recherche. Car comparer l'agriculture à l'artisanat ou à la petite entreprise n'a pas grand sens tant ces catégories socioprofessionnelles sont hétérogènes. Formalistes, de tels parallèles n'ont souvent d'autre fonction que politique : s'agissant par exemple, pour les agricultrices, de revendiquer un statut à l'instar de ce que les épouses d'artisans ont obtenu récemment.

On ne peut fonder des recherches comparatives sur la délimitation des principaux secteurs d'activités indépendantes, telle qu'elle s'est imposée socialement. Il faut construire de véritables objets d'investigation scientifique ; autrement dit, dégager des *phénomènes de portée générale* dont on puisse analyser la configuration dans diverses professions particulières. Certains ont déjà été mis en avant lors de la session ; nous n'en retiendrons ici que quelques uns.

L'analyse des comportements économiques des petits entrepreneurs pose tout simplement le problème de leur rapport à l'économie, forcément complexe et même contradictoire puisqu'il fait intervenir quantité de facteurs non marchands (comme la main-d'œuvre familiale). Cela revient même, plus largement, à s'interroger sur la notion d'« agents économiques » dont le modèle essentiel, en économie libérale, est précisément l'entrepreneur. Les ques-

tions juridiques abordées lors de la session, qui ont mis en évidence l'absence de la notion d'entreprise dans le droit, soulèvent notamment le problème des rapports entre le patrimoine et le bien économique. L'analyse des conditions de travail renvoie à notre ignorance du fonctionnement réel des petites entreprises, de la division des tâches en leur sein et de ce qui définit en propre le poste d'entrepreneur.

Il faudrait bien sûr étudier d'autres phénomènes comme, par exemple, la protection sociale, qui met en jeu les rapports d'échanges obligés entre les générations (assistance aux personnes âgées, retraite, etc.), mais encore l'intervention de la collectivité dans la vie privée, qui pose autrement dit le problème du rapport à l'État ; ou encore l'organisation professionnelle qui, dans sa diversité, met en scène les façons multiples de concilier l'action collective (c'est-à-dire aussi la contrainte) et l'indépendance professionnelle (c'est-à-dire la liberté).

Cette démarche est à tenter précisément pour déceler quelles sont les comparaisons pertinentes et, grâce à elles, dégager les points communs autant que les spécificités. C'est une attitude de doute préalable nécessaire pour préserver les possibilités de réflexion. Car, finalement, ce qui se joue, c'est la possibilité d'éclairer scientifiquement certaines notions aussi importantes que celles d'*entreprise*, de *profession* ou d'*indépendance*.

S.M.